

Stratégie de réduction de l'impact environnemental du bâti existant en Région de Bruxelles-Capitale aux horizons 2030-2050







- Contexte de la stratégie
- II. Ambition et mesures clefs de la stratégie pour le secteur résidentiel
- III. La stratégie: une réelle opportunité et un vrai défi par rapport au public en situation de précarité énergétique

Diapositive 2

Reprendre la numérotation de ce plan pour les titres des slides de la présentation. Bruxelles Environnement; 12/07/2016 BE3

I. CONTEXTE



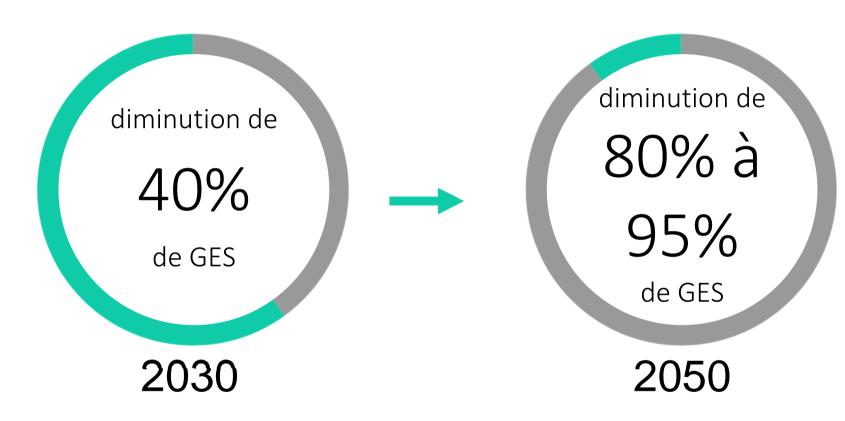




Limiter le réchauffement du climat provoqué par les activités humaines à 2°C, voire 1,5°C, d'ici à 2100

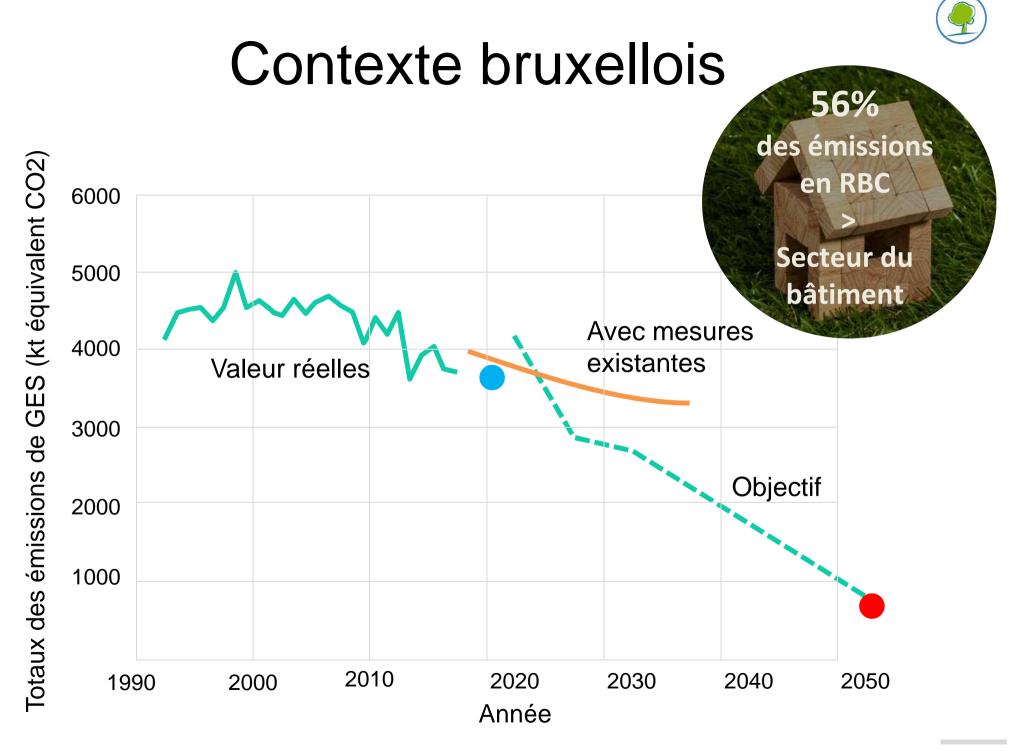


Contexte européen



Plan énergie climat

Stratégie de rénovation du parc immobilier



EN RBC, le secteur du bâtiment est donc au cœur de la politique climatique



de bâtiments non isolés en RBC



des logements construits avant 1945



logements bruxellois





II. AMBITION ET MESURES CLEFS DE LA STRATEGIE POUR LE SECTEUR RESIDENTIEL

Objectif global





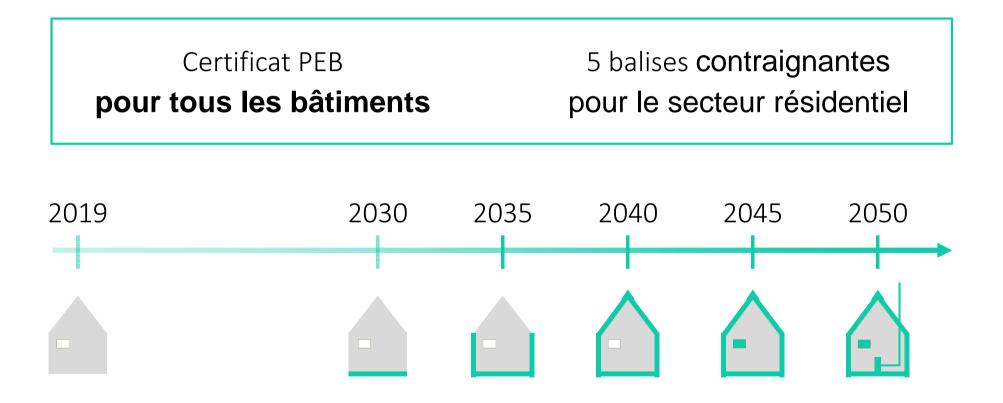
Moyenne de 100 kWh/m²/an pour le secteur résidentiel (C+)

Diapositive 8

Mettre les Titres & numérotation en correspondance avec le sommaire (cfr slide 3 : plan de l'exposé) Bruxelles Environnement; 12/07/2016 BE7



Des exigences claires à des échéances définies



100 kWh/(m².an)



Trois angles d'attaque

Augmentation du taux de rénovation

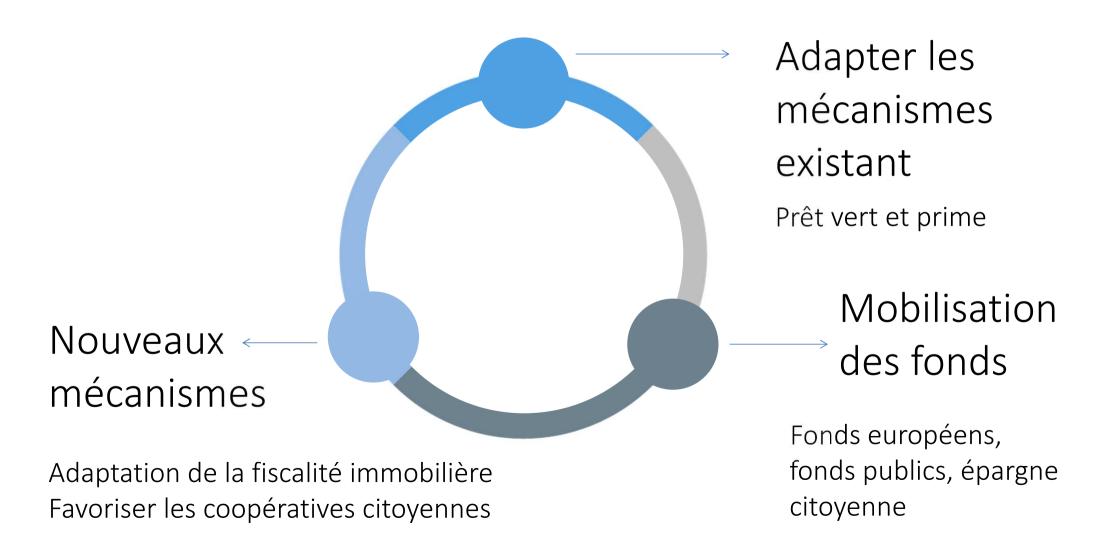
34 fichesactions

Utilisation rationnelle de l'énergie dans les bâtiments

Amélioration de la qualité de la rénovation

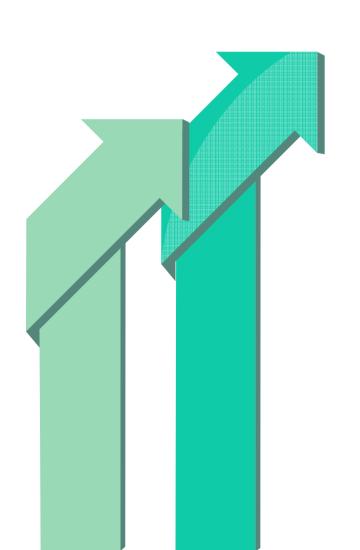


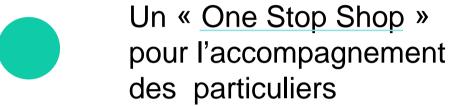
Une mobilisation sans précédent des finances publiques et privées





Accompagner









III. LA STRATÉGIE: UNE RÉELLE OPPORTUNITÉ ET UN VRAI DÉFI POUR LES PERSONNES EN SITUATION DE PRÉCARITÉ ÉNERGÉTIQUE



Diapositive 13

Mettre les Titres & numérotation en correspondance avec le sommaire (cfr slide 3 : plan de l'exposé) Bruxelles Environnement; 12/07/2016 **BE12**





- Augmentation significative de la qualité et de la performance énergétique de l'ensemble des logements bruxellois
- Mise en place d'un programme ambitieux de rénovation du parc de logement social



- Garantir l'effectivité du droit d'accès au logement
- Permettre aux propriétaires en situation de précarité énergétique – ou tout simplement en situation de précarité- de pouvoir s'inscrire dans le système d'exigences prévues par la stratégie.



Pascale van der Plancke

Coordinatrice de la stratégie rénovation Division Énergie, Air, Climat, Bâtiment Durable pvanderplancke@environnement.brussels